

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 08/12/2021

L'État et la Région investiront 195,5 M€ en 2022 dans les compétences pour répondre aux pénuries de main d'œuvre dans les métiers en tension

A l'issue de la rencontre annuelle du plan d'investissement dans les compétences (Pacte), et en présence de Carine Seiler, Haut-Commissaire aux compétences, Marie-Pierre Durand, directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, et André Martin, vice-président de la Région des Pays de la Loire, ont présenté le bilan annuel et les perspectives 2022 de ce plan au sein de l'organisme de formation AFTRAL, le premier intervenant national sur le marché de la formation initiale et de la formation continue en transport, logistique, sécurité.

Lors de sa signature en 2019, le Pacte avait vocation à répondre à une augmentation massive du nombre de demandeurs d'emploi. Aujourd'hui, face à un contexte économique qui a évolué, le Pacte se concentre résolument sur la réduction des tensions de recrutement par la formation des demandeurs d'emploi, en lien étroit avec les besoins exprimés par les employeurs. 195,5 M€ sont prévus en 2022, dont 103 M€ financés par la Région et 92,5 M€ par l'Etat, y compris un effort supplémentaire de l'Etat de 17,5 M€ (correspondant à 2500 places de formation) dans le cadre du plan gouvernemental de réduction des tensions de recrutement.

Les actions déployées dans le cadre de ce plan de réduction des tensions de recrutement privilégieront les parcours de formation impliquant fortement les entreprises, en partant de leurs besoins pour construire une offre de formation adaptée et cibleront particulièrement les demandeurs d'emploi de longue durée.

Au 19 novembre 2021, 26 399 entrées en formation étaient comptabilisées au titre du partenariat de l'Etat et de la Région pour les compétences, soit une augmentation de près de 12% par rapport à 2020.

Au titre des nouveautés du Pacte 2022, la Région accompagnera les entreprises apprenantes via le « Parcours emploi tutorat » qui s'inscrira en suite de parcours après une formation. Il permettra, dans le cadre d'un recrutement en CDI, un accompagnement de 400 heures sous forme de tutorat interne à l'entreprise et sera financé par le Pacte à hauteur de 1,2 M€.

Pour 2023, l'Etat et la Région confirment leur engagement pour le financement d'une année supplémentaire du Pacte, initialement signé pour la période 2019/2022.

Contacts presse

**Préfecture de la région Pays de la Loire,
Préfecture de la Loire-Atlantique**
Service régional de la communication interministérielle (SRCI)
02 40 41 20 90 / 20 91
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

**Région des Pays de la Loire
Service presse**
Sophie Ferger
02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97
sophie.ferger@paysdelaloire.fr

